

DÉCALOGUE BONNES PRATIQUES FOURNISSEURS GROUPE SAICA

1



INTERDICTION DE LA CORRUPTION

Ne pas tolérer ou s'engager dans une quelconque forme de corruption, y compris tout paiement ou autre forme d'avantage susceptible d'influencer un traitement favorable ou d'affecter la transparence pour l'acquisition de tout type de fournitures.

2



CONFIDENTIALITÉ

Ne pas divulguer ou abuser d'informations confidentielles pour des raisons de la relation avec Saica dans propre intérêt.

3



CONFORMITÉ JURIDIQUE

Respecter les lois des systèmes juridiques applicables et exercer son activité en conformité avec la législation applicable, ainsi qu'avec les engagements qu'il prend en vertu du contrat avec Saica.

4



LA NON-DISCRIMINATION DANS L'EMPLOI

L'égalité de traitement de tous les employés est un principe fondamental de la politique d'entreprise du fournisseur. Veiller à ce qu'aucune discrimination de quelque nature que ce soit liée à la race, à la couleur, au sexe ou à l'orientation sexuelle, à la nationalité, à la religion, à l'âge, à l'origine sociale, à l'idéologie, au handicap, etc. ne soit tolérée.

5



ÉVITER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Éviter tout type de travail des enfants dans leurs activités commerciales, en respectant toutes les lois, réglementations et déclarations internationales, nationales et locales relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi.

6



TRAITEMENT ÉQUITABLE

Fournir à ses employés un environnement de travail exempt de traitements violents ou inhumains, de harcèlement ou d'abus sexuels, de châtements corporels, de torture, de menaces, d'abus ou d'exploitation.

7



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Fournir un environnement de travail sûr et sain, conformément à la législation applicable en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail. Protéger ses employés de tout risque chimique, biologique et physique sur le lieu de travail.

8



SÉCURITÉ DU PRODUIT

Disposer de fiches de données de sécurité contenant toutes les informations de sécurité pertinentes requises pour les substances dangereuses utilisées et les fournir à Saica et à d'autres parties en cas de besoin légitime.

9



ENVIRONMENTAL MANAGEMENT

Acting in accordance with applicable legal regulations concerning environmental protection, avoiding or minimizing pollution, participating in the development of climate-friendly products and processes to reduce energy consumption and greenhouse gas emissions, and ensuring safety in the handling, transfer, storage, recycling, reuse or management of waste, air emissions and wastewater discharges.

10



QUALITÉ

Satisfaire à toutes les exigences de qualité reconnues ou convenues afin de fournir des biens et des services qui répondent de manière cohérente aux besoins du SAICA, qui sont performants et sûrs conformément à l'usage auquel ils sont destinés.